

Info Marne

SOMMAIRE

Edito : On ne lâche rien !	1
Réforme des Retraites :	2
Clap de fin au Parlement : le mépris de l'exécutif	2
Pétition : + de 1 000 000 ont signé !	2
AG du 16 février : les jeunes veulent amplifier le mouvement	2
Reims : Intervention devant la permanence du Député Albertini	3
Epernay : Tenue de travail sous contrôle dans les manifs ?	3
INDECOSA : Essentiel contre l'inflation	3
Respect du droit de grève dans la fonction publique	4
Cormontreuil : Déploiement de syndicalisation de la FD du Commerce	4

Edito : On ne lâche rien !

Le gouvernement ne dormira pas tranquille. Le monde du travail n'a pas choisi la trêve des confiseurs ; bien au contraire, il s'organise pour une France morte le 7 mars prochain. L'intervalle de temps entre notre dernière journée de mobilisation et la prochaine ne fera pas taire le mouvement de contestation.

Pour maintenir la pression, des assemblées générales de salariés s'organisent pour ancrer la grève dans toutes les entreprises du département.

Diverses actions seront organisées : rassemblements, manifestations aux flambeaux, interpellations de parlementaires, tractages auprès de la population.

Un mot d'ordre : chacun doit assumer ses responsabilités et il faut donner une réponse aux millions de citoyens opposés à ce projet, qu'ils soient actifs, jeunes, sans emploi ou retraités.

A la fin des débats à l'Assemblée Nationale, le ministre du travail Olivier Dussopt s'est égosillé : « personne n'a craqué et nous sommes là, devant vous, pour la réforme ». Sur le « personne n'a craqué » on peut en douter et lui montrer que nous aussi on est là, devant la Macronie, contre cette réforme brutale et inefficace.

Et nous sommes plus que jamais déterminés à poursuivre l'action pour obtenir le retrait de ce projet rejeté par une immense majorité de la population (selon le sondage OpinionWay du 16 février pour les Echos, 76 % des Français trouvent cette réforme injuste (+10% depuis le 12 janvier !).

Ghislain Bride, secrétaire général adjoint de l'UD



27 Février 2023

#6

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04

ud51@cgt.fr

www.udcgt51.fr

LE GOUVERNEMENT GÈRE LA SÉCHERESSE



Clap de fin au Parlement :

Le mépris de l'exécutif

L'examen en première lecture de la réforme des retraites à l'Assemblée Nationale a donc pris fin vendredi 17 février à minuit, dans une ambiance très tendue : seuls deux articles sur 20 auront été mis au vote !

La présidente de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet, a acté la fin des débats en application de l'Article 47-1 et non, comme certains voudraient le faire croire, à cause des députés de gauche qui auraient empêché d'examiner le texte dans son intégralité.

Donc, des débats tronqués et un tripatouillage inédit puisque le gouvernement a carrément décidé de rétablir l'Article 2 (pourtant retoqué par les députés) tout en faisant le tri parmi les amendements retenus ! Une procédure invraisemblable qui démontre un mépris de l'exécutif pour le Parlement que ne renieraient pas un Viktor Orban ou un Jair Bolsonaro.



Châlons en Champagne, 21/02/23

Pétition :

+ de 1 000 000 ont signé !

Le cap symbolique du million de signatures a été franchi le 15 février et on approche les 1, 1 million de signatures. C'est pour l'instant la troisième pétition à franchir le seuil du million en

France, après celle contre la loi El Khomri en 2016 (1,35 million) et celle pour la baisse des carburants pendant les Gilets jaunes (1,29 million).



**+ de 1 000 000
ont signé**

Non à cette réforme injuste et brutale qui frappe de plein fouet l'ensemble des travailleurs, particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les précaires et les femmes, et épargne les nantis et les actionnaires qui vont pouvoir continuer à se gaver de profits indécents.

Cette pétition record démontre que la bataille des idées est perdue par Macron qui n'a aucune légitimité démocratique pour repousser de deux ans l'âge de la retraite. Le cynisme dont il fait preuve en faisant semblant d'oublier que son élection a été obtenue par défaut, pour faire barrage à l'Extrême droite, et non pour approuver le recul de l'âge de la retraite, est impardonnable.

AG du 16 février :

Les jeunes veulent amplifier le mouvement



Suite à la manifestation du 16 février, l'Intersyndicale a organisé une assemblée générale qui a réuni une cinquantaine de jeunes à la Maison des syndicats de Reims.

Un riche débat d'où il ressort la nécessité d'amplifier et durcir la mobilisation face à un pouvoir qui se veut intraitable.

Les manifestations gentillettes dans les centres villes ne suffiront pas.

Les jeunes présents se sont dit prêts à tracter devant les entreprises et en ville pour faire du 7 mars une journée morte pour les retraites, un des temps forts de la mobilisation. Et à partir de là, le principe de grèves reconductibles, avec caisses de grève, barrages filtrants et diverses initiatives a été débattu.

Derrière la question de la retraite c'est aussi celle des salaires qui est posée mais plus largement du projet de société que la Macronie veut imposer. D'où l'ampleur de la mobilisation dans les villes moyennes, là où ferment les hôpitaux, les gares, les postes, les services publics de proximité.

Reims :

Intervention devant la permanence du Député Albertini



Prise de parole du Secrétaire Général Adjoint de l'UD CGT de la Marne lors du rassemblement intersyndical du 22 février 2023, devant la permanence du député Albertini.

<https://www.facebook.com/UnionDepartementaleCGT51/videos/878172256751650>

Epernay :

Tenue de travail sous contrôle dans les manifs ?

Depuis la parution de l'article de Libération du 31 janvier 2023, la direction d'une des plus prestigieuses maisons de champagne cherche à identifier les salariés pris en photo sur la

manifestation à Epernay, défilant avec leur tenue de travail floquée de la marque de leur entreprise... S'agit-il d'une nouvelle forme de management ?

Pour les prochaines manifestations départementales prévues le 7 mars prochain, il est vivement recommandé aux salariés du champagne de revêtir les chasubles de la CGT et de défiler avec la banderole ou le calicot arborant fièrement le nom de syndicat CGT de leur entreprise.

<https://www.cgtchampagnereims.fr/?p=17010>

INDECOSA :

Essentiel contre l'inflation



Le Conseil d'Administration d'INDECOSA (INformation DEFense CONSommateurs SALariés) s'est réuni le 16 février à Reims. Le bilan d'activité 2022 a été présenté. Les domaines d'intervention sont les litiges de la consommation (achat, crédit, assurance...), le surendettement, le logement, l'environnement, la santé et la sécurité des consommateurs, les accès et la qualité et tarification des services publics.

INDECOSA aide tous ceux qui sont confrontés à des difficultés administratives ou financières avec la CPAM, la CAF, la CARSAT, la MDPH, Pôle emploi, l'URSSAF, la MSA et autres complémentaires santé, caisses de retraite, organismes logeurs.

Le Conseil d'administration a réaffirmé sa volonté de mettre en place des antennes

INDECOSA en proximité dans les localités car il y a un vrai besoin. Il rappelle que tous les syndiqués CGT, actifs et retraités, avec ou sans emploi, sont adhérents à INDECOSA.

Il faut souligner le rôle essentiel d'INDECOSA dans le contexte d'inflation galopante. Selon l'INSEE, la hausse des prix à la consommation en 2022 a atteint 5,2% et 12,1% pour les produits alimentaires (33,9% pour les légumes frais). En plus, les produits ayant le plus augmenté sont les produits premiers prix. Ainsi les plus modestes, contraints d'acheter des produits bas de gamme, sont davantage touchés par la hausse des prix. Une véritable double peine.

Les permanences sont assurées à Reims le jeudi après midi de 14h à 17h.

Respect du droit de grève dans la fonction publique

La CGT a obtenu une condamnation sans équivoque de la part du Comité européen des droits sociaux (CEDS) de la règle du trentième indivisible qui fait qu'un agent gréviste de la fonction publique d'Etat se voit retirer un jour de salaire en cas de grève d'une heure ou d'une demi-journée.

Il s'agit là, selon le CEDS, d'une restriction sans raison d'un droit fondamental, une retenue de salaire disproportionnée et une différence de traitement injustifiée par rapport aux agents de la fonction publique territoriale ou hospitalière, non soumis à la règle du trentième indivisible.

Vivement que le conseil d'état mette fin à cet usage absurde et permette aux agents de la fonction publique d'état d'exercer le droit de grève dans toute sa plénitude.

Cormontreuil :

Déploiement de syndicalisation de la Fédération du Commerce

A l'initiative de la Fédération CGT du Commerce, en lien avec l'Union Départementale CGT de la Marne et l'Union Locale CGT de Reims, un déploiement revendicatif national a eu lieu à Cormontreuil le 22 février 2023.

Près de 200 militantes et militants de toute la France ont convergé pour cette belle initiative syndicale.

Lire l'article de France 3 en cliquant [ici](#).



